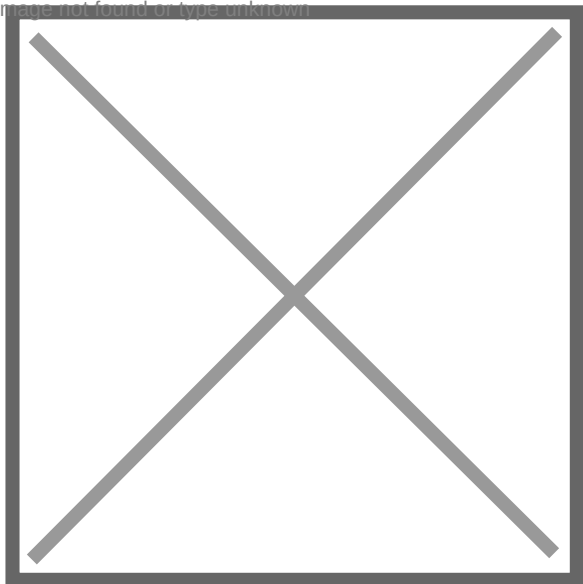


Image not found or type unknown



Fin de contrat pendant arrêt de travail

Par **zoit**, le **25/05/2011** à **17:08**

Bonjour,
Je suis militaire, et j'ai fait une demande de résiliation de contrat pour le 1er juin 2011. Après ma demande, j'ai eu un accident de travail qui m'a amené à être opéré et à être en arrêt jusqu'au 10 août 2011.
"Problème", ma demande de résiliation est acceptée et je suis rayé des contrôles le 1er juin 2011.
Ne doivent-ils pas continuer mon contrat jusqu'à la fin de l'arrêt de travail?, et sinon quelles sont mes ressources pendant cette période?
D'avance merci